

Relevé de décisions du Conseil d'administration réuni en formation plénière le 13 avril 2012

1. Instances

1.1. Election de la Vice-présidente « Humanités et société »

Le conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne a élu, à bulletin secret, par 28 voix soit l'unanimité des suffrages exprimés, Madame Caroline OLLIVIER-YANIV en tant que Vice-présidente « Humanités et société ».

1.2. Renouvellement des commissions des moyens et des statuts

Le conseil d'administration a pris connaissance des listes des membres de la commission des moyens et de la commission des statuts, établies par la présidence à partir des candidatures reçues.

1.2.1. *Renouvellement de la commission des moyens :*

Le conseil d'administration a validé la liste suivante, à l'unanimité :

le Vice-président du Conseil d'Administration, membre de droit :

Christian CUESTA

12 représentants des enseignants-chercheurs :

Caroline OLLIVIER-YANIV
Cédric FRETIGNE
Philippe THIARD
Amilcar BERNARDINO
Isabelle COLL
Marie-Albane DE SUREMAIN
Emmanuel DE LESCURE
Ivan GUILLOT
Dominique GLAYMANN
Frédéric GERVAIS
Arnaud THAUVRON
Jean-Pierre MONCHAU

3 représentants titulaires des usagers et 3 représentants suppléants :

Yoro FALL (titulaire)
Pierre AZAN (suppléant)
Camille MEZA (titulaire)
Laetitia CATY (suppléant)
Maxime ENAULT (titulaire)
Alexis ARDOIN (suppléant)

Le conseil d'administration a validé la liste suivante, par 22 voix « pour » et 6 voix « contre » :

5 représentants des personnels BIATSS :

Corinne SABLJAK
Pierre-Antoine RICQUEBOURG
Nathalie CORTIANA
Laurent COQUANT
Michael VISAGE

1.2.2. Renouvellement de la commission des statuts :

Le conseil d'administration a validé la liste suivante, par 27 voix « pour » et 1 voix « contre » :

le Vice-président du Conseil d'Administration, membre de droit :

Christian CUESTA

12 représentants des enseignants-chercheurs :

Patrick CEGIELSKI
Catherine DEVILLE-CAVELLIN
Bénédicte FAURE
Nicolas DEBASTE
Elisabeth PELZ
Dominique BAPTESTE
Philippe BIZEUL
Vérène CHEVALIER
Alexandre MAITROT DE LA MOTTE
Didier GEIGER
Olivier RAMOND
Oriane WAGNER-BALLON

3 représentants titulaires des usagers et 3 représentants suppléants :

Alexis ARDOIN (titulaire)
Lina GIL (titulaire)
Mélanie ROBERT (titulaire)
Laetitia CATY (suppléant)
Romain GUYOTON (suppléant)
Mélanie VASSELIN (suppléant)

Le conseil d'administration a validé la liste suivante, par 22 voix « pour » et 6 voix « contre » :

5 représentants des personnels BIATSS :

Gérard JAGOUDEL
Jocelyne RIOU
Joëlle FAURE
Marie-Hélène HOULES
Julien GIRAL

Le conseil d'administration a pris connaissance de la désignation par le président de l'Université de :

- Arnaud THAUVRON en tant que président de la commission des moyens,
- Didier GEIGER en tant que président de la commission des statuts.

1.3. Renouvellement des sections disciplinaires du conseil d'administration

1.3.1. Renouvellement de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants :

Ont été désignés, par et parmi les membres du conseil d'administration relevant de chaque catégorie concernée, selon l'ordre précisé ci-après :

- 6 professeurs des universités ou personnels assimilés, par désignation d'office et tirage au sort :
 - 1 - Patrick CEGIELSKI
 - 2 - Catherine DEVILLE CAVELLIN
 - 3 - Alexandre MAITROT DE LA MOTTE
 - 4 - Claude BARREIX
 - 5 - Caroline OLLIVIER-YANIV
 - 6 - Jean-Claude DRIANT
- 4 maîtres de conférences ou maîtres-assistants ou personnels assimilés, titulaires, par vote au scrutin secret, plurinominal, au premier tour :
 - 1 - Christian CUESTA, ayant recueilli 5 voix sur 6, et étant né en 1953
 - 2 - Philippe THIARD ayant recueilli 5 voix sur 6, et étant né en 1967
 - 3 - Cédric FRETIGNE ayant recueilli 5 voix sur 6, et étant né en 1973
 - 4 - Arnaud THAUVRON ayant recueilli 4 voix sur 6
- 2 autres enseignants-chercheurs, titulaires, par désignation d'office et tirage au sort :
 - 1 - Isabelle COLL
 - 2 - Marie-Albane DE SUREMAIN
- 3 représentants des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires, par désignation d'office du seul membre du conseil relevant de cette catégorie, et par désignation par lui des deux personnels de l'université ayant fait acte de candidature, après tirage au sort entre ces deux derniers :
 - 1 - Claudine GOLDSTEIN
 - 2 - Laurent COHEN
 - 3 - Stéphane BROUSSE

Par vote au scrutin secret, uninominal, au premier tour, les enseignants-chercheurs de la section ont élu Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, avec 9 voix sur 12, en tant que président titulaire de la section.

Par vote au scrutin secret, uninominal, au premier tour, les enseignants-chercheurs de la section ont élu Jean-Claude DRIANT, avec 10 voix sur 12, en tant que président suppléant de la section.

1.3.2. Renouvellement de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

Ont été désignés, par et parmi les membres du conseil d'administration relevant de chaque catégorie concernée, selon l'ordre précisé ci-après :

- 1 professeur des universités, par vote au scrutin secret, uninominal, au premier tour :
 - 1 - Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, ayant recueilli 6 voix, soit l'unanimité

- 1 maître de conférences ou maître-assistant ou personnel assimilé, titulaire, par vote au scrutin secret, uninominal, au premier tour :
 - 1 - Marie-Albane DE SUREMAIN, ayant recueilli 5 voix sur 6
- 1 représentant des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à un autre corps de fonctionnaires, par désignation d'office :
 - 1 - Claudine GOLDSTEIN
- 6 usagers, soit 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, par désignation d'office des 5 membres titulaires usagers du conseil et tirage au sort entre eux, et, pour le troisième suppléant, par vote au scrutin secret, uninominal, parmi les étudiants inscrits à l'Université :
 - 1 - Nicolas SERERO (titulaire)
 - 2 - Maxime ENAULT (titulaire)
 - 3 - Lina GIL (titulaire)
 - 1 - Yoro FALL (suppléant)
 - 2 - Mélanie ROBERT (suppléant)
 - 3 - Camille BALLEST-BAZ (suppléant), ayant recueilli 3 voix sur 5

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE a été désigné, d'office, président de la section.

1.4. Statuts du SUMPPS

Le conseil d'administration a adopté, à l'unanimité, les statuts du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) de l'Université (texte en annexe du présent relevé).

2. Vie étudiante

2.1. Répartition du Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes - 2^e et 3^e appels à projets pour l'exercice 2012

Le conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité, l'octroi par le fonds de soutien aux initiatives étudiantes (FSIE) des subventions aux projets recensés dans les tableaux suivants, sous, le cas échéant, les réserves mentionnées :

Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes (FSIE) - 2^e appel à projets pour l'exercice 2012 :

Montant accordé : 10 316,43 €

Intitulé du Projet	Demandeur	Proposition commission du 21/02/2012	Avis du CEVU du 02/04/2012
Journée de l'accessibilité à Créteil	AEEC - Maëlle Guillet - L2 Ergothérapie	1 965,46€	Favorable à la majorité
Gustave Students Challenge 2012	Matthieu Bornat - M1 Marketing et vente IAE Gustave Eiffel	1 740,00€	Favorable à la majorité
Hôpital des nounours 2012	AEMC - Maxime Enault - Médecine	1 435,97€	Favorable à la majorité
Le Gala de l'UPEC	FAC - Vianney Damotte, Aurélie Gougeon	1 600,00€	Favorable à la majorité
Exposition "Clichés à l'université"	Laetitia Parot - Master 1 AMITer AIPT AEI	800,00€	Favorable à la majorité sous réserve que le volet financier soit revu

Culture à l'hôpital	AEMC - Elsa Baumgarten, Wiem Hassen	900,00€	Favorable à la majorité
Stud'IAE	IAE Gustave Eiffel - Cédric Geffroy, Frédéric Brault, Julien Guiot	1 875,00€	Favorable à la majorité

Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes (FSIE) - 3^e appel à projets pour l'exercice 2012 :
Montant accordé : 15 885,65€

Intitulé du Projet	Demandeur	Proposition commission du 20/03/2012	Avis du CEVU du 02/04/2012
L'UPEC aux Ovalies 2012	AEMC - Louis Vilcoq DCEM 2 Médecine	1 914,00€	Favorable à la majorité
Les Talents Cachés de l'UPEC	Wake Up AEI - Victoria Boisdur M1 AMITER - AEI	900,00€	Favorable à la majorité sous réserve que le volet financier soit revu
Les étudiants de Lettres s'illustrent !	Emonot Sandy - L3 Lettres, Rédaction Pro et Com. Multimédia	1 988,42€	Favorable à la majorité
5e Festival du Film Humanitaire	Cap Solidarités - Marion Groues AEI	2 000,00€	Favorable à la majorité
Sensibilisation au droit de la guerre	Cap Solidarités - Fanny Rubeck	337,65€	Favorable à la majorité
Festival Etudiant Contre le Racisme 2012	FEEF UPEC Rached Zehou	3 657,54€	Favorable à la majorité
SOS Examens	UNEF UPEC - Hedi Condroyer	1 100,00€	Favorable à la majorité
Échanges Internationaux 2012-2013	AEMC - Juliette Bravais	2 730,00€	Favorable à la majorité
Challenge Indoor 2012	Challenge Indoor - Papa Abdoulaye DEME - Master 1 Finance - IAE Gustave Eiffel	1 258,04€	Favorable à la majorité

3. Offre de formation et pédagogie

3.1. IDEFI-IDEA, e-éducation, projets PIA formation en alternance

Le conseil d'administration a donné, à l'unanimité, une approbation de principe à l'égard du travail envisagé sur les projets suivants qui ont été présentés :

- Appel à projets IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes) : IDEA (Individualisation, Diversification, Evaluation, Accompagnement - « L'université autrement »), projet porté par le PRES Université Paris-Est, sous la responsabilité de Micheline Barthout ;
- Appel à projets « E-éducation n°2 » : Iclasse/ADELL, projet coordonné par Cédric Dericke, de la société Classip, en partenariat avec l'Académie de Créteil, le CRDP de Créteil, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'UPEC et l'Université de Marne la Vallée ;
- Appel à projets permanent « Investir dans la formation en alternance » du programme « Investissement d'avenir » de la Caisse des dépôts.

3.2. Demande de renouvellement de l'habilitation des trois capacités de médecine (point présenté et voté avant le point 1.4.)

Le conseil d'administration a approuvé, par 26 voix « pour » et 2 voix « contre », les demandes suivantes de renouvellement d'habilitation pour 4 ans à partir de l'année universitaire 2012-2013 de :

- la capacité de médecine de catastrophe,
- la capacité de médecine de gérontologie,
- la capacité de médecine d'évaluation et de traitement de la douleur.

4. Questions diverses

4.1. Demande de relevé de prescription de la créance de la société INMAC

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a relevé la société INMAC WSTORE en totalité de la prescription de sa créance d'un montant de 174,13€ (délibération en annexe du présent relevé).

4.2. Procès-verbal du 16 mars 2012

Le conseil d'administration a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal du 16 mars 2012, sous réserve de rectification en page 39 : il convient de lire M. ARGOUD à la place de M. FRETIGNE.

Le Président de l'Université


Luc Hittinger

Le Vice-président du
Conseil d'administration


Christian Cuesta